

8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES



RENDEZ-VOUS :

- Dès 9h dans vos établissements avec des stands et distributions de tracts
- à 17h00 à la zone piétonne du Mont-Blanc pour les discours et la grande marche ouverte à tou.x.t.e.s

- Les femmes gagnent en moyenne 19% de moins que les hommes
- Les femmes perçoivent en moyenne une retraite inférieure d'1/3 à celle des hommes
- Les femmes effectuent en moyenne 2/3 du travail domestique, éducatif et de soins
- 58% des femmes travaillent à temps partiel, alors que 18% des hommes ne sont pas à temps plein
- Nous n'avons pas de statistique concernant les minorités de genre, tant elles sont invisibilisées

LES FEMINISTES SE MOBILISENT ET SONT DANS LA RUE LE 8 MARS; AVEC LE SSP LUTTEZ TOUS LES JOURS POUR VOS DROITS!

REJOIGNEZ LES COMITÉS QUI PERMETTENT DE VOUS ORGANISER ET VOUS DÉFENDRE COLLECTIVEMENT AFIN DE PRÉPARER LA GRÈVE FÉMINISTE DU 14 JUIN.

**NOUS DISONS STOP
A LA PRÉCARITÉ
GENRÉE, LA DOUBLE
JOURNÉE DE TRAVAIL
ET AUX VIOLENCES.**

NOS REVENDICATIONS POUR LES SECTEURS PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS

Pour de meilleures conditions de travail

- des postes en CDI en suffisance, permettant le respect de la durée du temps de travail et du temps de repos et pour garantir les remplacements du personnel absent.
- un droit de travailler à temps complet ou temps partiel si souhaité.
- des possibilité pour touxtes de faire des formations continues modulaires.
- une internalisation du travail de nettoyage et de restauration

Pour une réduction du temps de travail

- une revalorisation des emplois et salaire dans les secteurs féminisés.
- le rejet catégorique de l'augmentation de l'âge de la retraite pour tout le monde.
- une réduction généralisée du temps de travail pour le même salaire.
- un aménagement des temps de travail durant les périodes à charges familiales ou en fin de carrière dès 55 ans.

Contre le sexisme

- instaurer un congé parental payé et une prise en compte des années éducatives dans le calcul des annuités pour les temps partiels inférieurs à 50%.
- alléger le travail des femmes enceintes et assurer le remplacement des congés maternités.
- exiger qu'un arrêt maternité ne pénalise pas une nomination.
- un enfant = une place en crèche.
- instaurer une politique de promotion des femmes et minorité de genres aux postes de cadres.

Contre les violences

- aucune tolérance face aux remarques et comportements sexistes, LGBTQIlophobes ou discriminatoire et instaurer un organe externe de plaintes.
- instaurer une procédure claire en cas de transition d'unx.e employé.e.
- lancer une campagne d'information et de formation obligatoire pour tout le personnel et les cadres pour lutter contre les propos sexistes, homophobes, transphobes et discriminatoires.
- renforcer les cours de santé sexuelle en octroyant plus de moyens au Service de Santé de l'enfance et de la jeunesse.
- mettre en place des mesures appropriées garantissant la sécurité et l'intégrité des collègues, lorsqu'ielles travaillent seules, la nuit, à huis clos, ou lorsqu'ielles se rendent dans les parkings.

